



non règlements factures pendant R.J

Par **Clément13**, le **02/08/2021** à **13:16**

bonjour,

Mon fond de commerce est en location gérance.

le locataire a intégré ce fond dans le cadre d'une société existante. Sans m'informer celle-ci a été mise en RJ en mai 2021 car le gérant était fortement endetté (il me devait également beaucoup d'argent malgré mes lettres de relances).

Depuis le mois de Mai il continu de ne pas payer mes factures (loyers de mon bailleur, loyer gérance etc ...)

Mon propriétaire me met la pression et il a raison, j'ai envoyé une LR/AR rappelant les sommes impayées depuis le mois de Mai sans réponse.

peux t'on à faire après la mise en demeure qui va partir, une requete injontion à payer à une ste en règlement judiciaire ?)

peux t'on envoyer le double des correspondances au mandataire pour qu'il soit au courant ?

merci pour vos réponses

cordialement

clément13

Par **P.M.**, le **02/08/2021** à **15:03**

Bonjour,

Effectivement, il faudrait commencer par prévenir le mandataire judiciaire par lettre recommandée avec AR...